



BRIN DE CAMPAGNE

du terroir à l'assiette

La Lettre

Septembre 2012

N°5

BRIN DE CAMPAGNE, en Septembre, souffle sa 3^{ème} bougie.

Trois ans d'existence et 3 étapes dans le développement de votre magasin de producteurs.

1^{ère} étape : découvrir un nouveau métier et s'organiser en conséquence.

2^{ème} étape : tenir le cap, structurer.

3^{ème} étape : s'améliorer encore et toujours pour satisfaire la forte attente des consommateurs de produits fermiers locaux de qualité.

Producteurs et salariés du magasin travaillent à maintenir goût et régularité. Par des analyses régulières auprès du laboratoire départemental, nous veillons tout particulièrement à la qualité sanitaire.

Le bateau **BRIN DE CAMPAGNE** est lancé et n'est pas prêt de sombrer, contrairement à certaines rumeurs !

Nous entamons la 4^{ème} année avec le désir d'aller toujours plus loin dans la démarche propre aux circuits courts en offrant la possibilité aux consommateurs qui le souhaitent de participer à la vie du magasin.

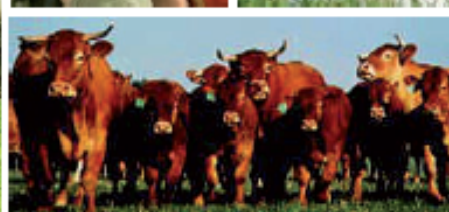
Plus de détails sont disponibles à ce sujet dans les pages centrales de cette lettre.

Toujours dans cette démarche de « **garantie participative** » (cette expression n'a rien de barbare, comme vous le verrez dans cette lettre), une enquête va être menée prochainement auprès de vous, clients du magasin. Elle servira à mesurer votre satisfaction vis-à-vis du magasin, mais aussi à avoir un premier aperçu de vos attentes et de vos remarques sur divers sujets.

Et enfin pour vous mettre en appétit, nous avons créé une nouvelle page sur notre **site internet** (facilement accessible via une recherche internet « brindecampagne.com ») dédiée aux recettes de cuisine. Un classeur est aussi en consultation libre au magasin. De quoi donner des idées aux gourmands !

*En vous souhaitant
à tous une bonne rentrée.*

Les associés et les salariés de Brin de Campagne.



Brin de Campagne - 66 Avenue Ashton Under Lyne
52 000 CHAUMONT - Tél. 03 25 03 74 86

Qu'est-ce que la « Garantie Participative » ?

En quelques questions/réponses...

« Qu'est-ce qu'on garantit au juste ? »

- ▶ On s'assure et on travaille à ce que la structure sur laquelle s'effectue cette garantie respecte bien les **valeurs** et les **principes** sur lesquels elle s'est fondée. On garantit que **tous les acteurs et points de vue** soient écoutés et respectés... ce qui la rend **participative** !

« A quoi cela sert-il de garantir, à l'échelle d'un magasin ? »

- ▶ Toute échelle est bonne à prendre ! Il faut bien commencer par quelque part. De plus, cela peut **inspirer** d'autres magasins, ce qui donnerait des garanties à divers endroits, par divers acteurs et sur divers produits : on respecte donc bien la **diversité** liée à l'alimentation qui nous est chère !

« Est-ce qu'il s'agit encore d'un nouveau label ? »

- ▶ Non ! Si souvent on associe les termes garantie et label, ça n'est pas le cas dans la mise en place d'une garantie participative. En effet l'ARDEAR Champagne Ardenne, animatrice de cette démarche, ne cherche pas à créer des critères auxquels Brin de Campagne devrait se plier. Mais plutôt, elle souhaite accompagner le magasin dans sa volonté de développement de **circuits courts humains et citoyens**.



Donc, si l'on récapitule, on peut dire que la garantie participative dans un circuit court permet d'impliquer **tous les acteurs** concernés (c'est-à-dire vous les consommateurs, Brin de Campagne et les producteurs) afin de **construire ensemble** une assurance qualité, orientée plutôt localement. Le tout sur une base de **confiance** et d'**échange** ! Ça vous paraît plus clair maintenant ?

Qu'est-ce que la « Garantie Participative » ?

On en est où maintenant ?

Alors, maintenant que vous avez compris, vous aussi vous pouvez participer à cette démarche ! Et vous ne serez d'avance pas seul(e) ! En effet, 2 rencontres ont déjà été organisées avec et pour les consommateurs de Brin de Campagne. Une en mai et une autre en juin. Ces 2 événements ont été très riches en échanges et en réflexions.



Les principales idées qui en sont ressorties sont :

- Une volonté de développer des moyens de communication, comme par exemple une charte d'engagements des producteurs.
- Une curiosité quant à encore plus de transparence sur certains aspects des produits (notamment sur les modes de production),
- Une possible organisation de consommateurs afin de mieux vous impliquer dans l'ensemble du projet de garantie participative.

*Donc si l'envie vous en prend, tous à vos agendas : la prochaine rencontre aura lieu en octobre. Elle réunira les **consommateurs** désirant y participer, mais aussi des **producteurs**. Un bon moment d'échanges en prévision ! La date exacte vous sera communiquée une fois fixée.*

*Nous étudions aussi la possibilité d'organiser des visites pour vous faire **découvrir les coulisses** de Brin de Campagne... A suivre, donc !*

En direct des producteurs !



2012, avec ses aléas climatiques, n'est pas une année à fruits ! Pierre CUVIER, votre producteur de pommes peut en témoigner : son verger a été touché par le gel d'hiver et par 2 orages de grêle. Le résultat, et nous en avons gros sur la pomme de vous l'annoncer, est qu'il ne pourra pas fournir Brin de Campagne en pommes l'an prochain !

Mais comment envisager une année sans pommes ? Pour vous, comme pour nous, c'est impossible ! Il n'est d'abord pas question pour nous de remplacer Pierre par n'importe quel autre producteur... Nous avons donc décidé d'organiser une visite du verger de Nicolas MASSON, votre producteur de mirabelles, qui produit aussi des pommes, afin de voir s'il peut pallier le manque de fruits, avec la même exigence en termes de qualité et de conditions de production. Etaient présents J.J BAILLY, Pierre CUVIER, l'ARDEAR Champagne Ardenne et 2 consommateurs du magasin, J-N et E GUYENET. Ces derniers racontent :

Pourquoi avez-vous accepté de participer à la visite du verger ?

Lors d'une première réunion consacrée au développement d'une garantie participative au sein du magasin Brin de Campagne, nous avons évoqué la nécessité d'établir des critères de transparence

pour les consommateurs. La visite de cette exploitation est le prolongement naturel de l'implication des consommateurs que nous représentons, dans cette démarche.



Quelles étaient vos attentes par rapport à cette visite ?

Visiter une exploitation susceptible d'approvisionner le magasin, poser des questions au producteur sur ses modes de production, la conduite de son verger est un moyen efficace et plaisant pour mettre en œuvre la transparence essentielle pour les consommateurs.

Quel est pour vous le bilan de cette visite ?

Le bilan de cette visite enrichissante est très positif d'autant que l'arboriculteur, habituel fournisseur du magasin nous accompagnait et que les échanges entre les deux professionnels. Notamment sur les différents traitements phytosanitaires ont été précis.

Nous avons pu poser de nombreuses questions sensibles auxquelles notre hôte a répondu librement au cours de cette visite de 4^h où nous avons pu aussi déguster les fruits du verger.

